RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Sécurité Sanitaire et de la Santé Environnementale
Sous-Direction Santé Environnementale

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC — BILAN 2022

Unité de distribution : AUBERCHICOURT

Ces informations sont fournies par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, en application du code de la santé publique.
Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie et sur http://www.eaupotable.sante.gouv.fr.
Consultez le verso pour plus d'informations et le site de l'ARS https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/une-eau-potable-de-qualite

GESTIONNAIRES

Maître d'ouvrage
SIDEN SIAN NOREADE EAU

Exploitant
NOREADE PECQUENCOURT N.O.

RESSOURCES EN EAU

Vous êtes alimentés par 13 captages

PRODUCTIONS D'EAU

Vous êtes alimentés par 2 stations

- ECAILLON PRODUCTION NOREADE
- LOCQUIGNOL PRODUCTION NOREADE

MICROBIOLOGIE

Pourcentage de conformité des 56 valeurs mesurées : 100,0% - maxi. : 0 germe/100ml
Limites de qualité : 0 germe/100ml

Très bonne qualité bactériologique.

FLUOR

8 valeurs mesurées : mini. : 0,1 mg/L - maxi. : 0,2 mg/L - moyenne : 0,1 mg/L
Limite de qualité : mini. : aucune maxi. : 1.5 mg/L

Eau peu fluorée.
Un apport complémentaire de fluor peut être conseillé après avis médical.

DURETÉ

24 valeurs mesurées : mini. : 28,0 °f - maxi. : 48,8 °f - moyenne : 33,0 °f
Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

L'eau de votre réseau est dure.

NITRATES

27 valeurs mesurées : mini. : 1,2 mg/L - maxi. : 28,0 mg/L - moyenne : 14,7 mg/L
Limite de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Les taux de nitrates mesurés n'entrainent pas de risque sur la santé pour la consommation de l'eau

PESTICIDES

9 valeurs mesurées : maxi. : 0,110 µg/L
Limite de qualité par pesticide : 0,1 µg/l

L'eau de votre réseau a présenté une teneur généralement inférieure à la limite de qualité pour les pesticides détectés. Un ou plusieurs dépassements ponctuels ont toutefois été mesurés. Ces dépassements n'ont pas empêché la consommation de l'eau.

NICKEL

17 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/L - maxi. : 40,0 µg/L
Limite de qualité : 20 µg/L

Une purge préalable à l'utilisation de cette eau à des fins alimentaires est recommandée pour limiter la concentration de nickel au robinet du consommateur.

CONCLUSION

En 2022, l'eau est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires fixées pour l'ensemble des paramètres mesurés, à l'exception des pesticides et du nickel. Cette situation n'a pas empêché la consommation de l'eau. Un contrôle renforcé a néanmoins été mis en place afin de suivre l'évolution de ces dépassements. Concernant la teneur en ions perchlorates, elle respecte les recommandations en vigueur conformément à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012.

2022_EMERCHICOURT.pdf

(01/289/-3492 - 77 - 25209 - 25209 - A1 - 3512051 3/0005